



Mariage en prison avec un sans papier

Par **Nawell__old**, le **11/11/2007 à 18:12**

Bonjour,

Je voudrais savoir qu'elles sont les démarches à suivre et si bien sûr cela est possible de se marier avec une personne détenue en prison sans papier de nationalité algérienne? et condamné pour d'autres faits?

et ayant déjà eu une reconduite à la frontière ?

qu'elles sont les démarches à suivre ?

si bien sûr il y a en a ?

moi de mon côté je suis française et d'origine algérienne

Son père a lui vient d'acquiescer la nationalité française ainsi que 2 de ces frères et sœurs

si une personne est dans ce cas ou a déjà connu un cas similaire

merci de me répondre

cordialement

Par **stÃ©f**, le **30/05/2012 à 22:45**

J'ai vécu presque la même situation que toi.. Si tu as des réponses?> Moi tout ce que je sais il n'y a pas le droit de t'interdire le mariage mais ce n'est pas pour ça qu'ils peuvent pas t'expulser, marie-toi en prison et quand il sort au pays. Comme ça après il y a des chances pour que tu fasses ta vie avec lui ..